



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

conventions avec les praticiens

Question écrite n° 12260

Texte de la question

M. Gilles Lurton alerte Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les inquiétudes des radiologues pour l'avenir de leur spécialité. La radiologie, spécialité d'excellence, est la branche de la médecine qui a le plus progressé au cours des quarante dernières années. Bien évidemment, ces progrès ont un coût : les investissements en radiologie sont les plus élevés parmi toutes les spécialités : près de 2 millions d'euros pour une IRM, 1,2 million pour un scanner, 100 000 pour un échographe... Maintenir cette qualité d'exercice demande des investissements considérables, alors même que les forfaits techniques sont parmi les plus faibles d'Europe et vont être encore réduits. D'ores et déjà, certains grands centres hospitaliers ne pourront plus se permettre d'acquérir des machines de dernière génération, ce qui constitue une véritable perte de chance pour les malades. Les radiologues craignent une radiologie au rabais, du fait du plan d'économie fait sur l'imagerie dans le PLFSS 2013. C'est pourquoi il souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement pour garantir une radiologie de qualité au service du patient.

Données clés

Auteur : [M. Gilles Lurton](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (7^e circonscription) - Rassemblement - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12260

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 décembre 2012](#), page 7043

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)